

DÉPARTEMENT D'EURE-ET-LOIR, COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DES

## PORTES EURELIENNES D'ÎLE-DE-FRANCE



1<sup>ère</sup> **révision allégée** du  
plan local d'urbanisme de



## REPERAGE DES ZONES HUMIDES

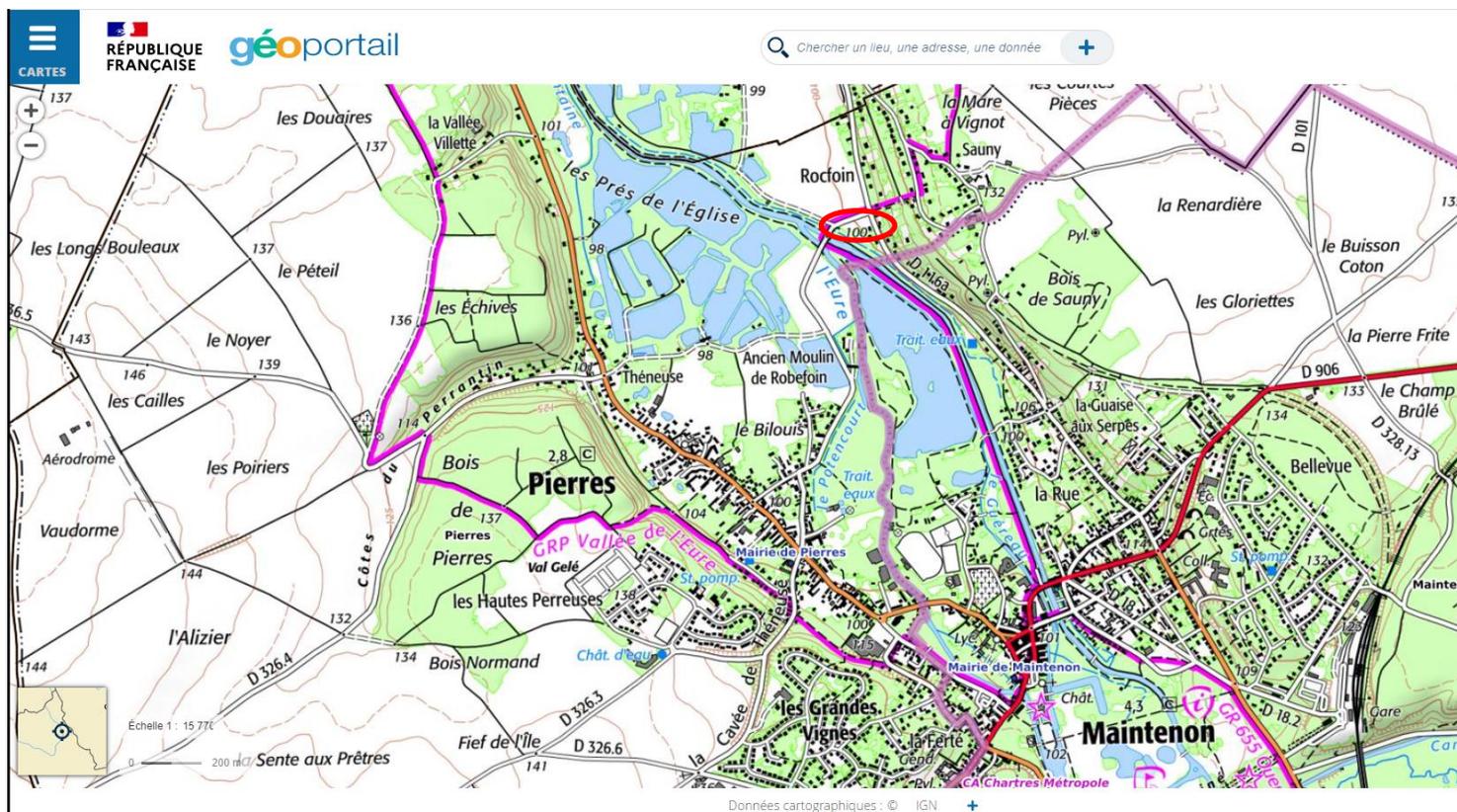


Gilson & associés Sas urbanisme et paysage  
4bis, rue Saint-Barthélémy, 28000 Chartres  
02 37 91 08 08 / [contact@gilsonpaysage.com](mailto:contact@gilsonpaysage.com)  
[www.gilsonpaysage.com](http://www.gilsonpaysage.com)

Date : **1<sup>er</sup> décembre 2022**  
Phase : **Arrêt du proje**

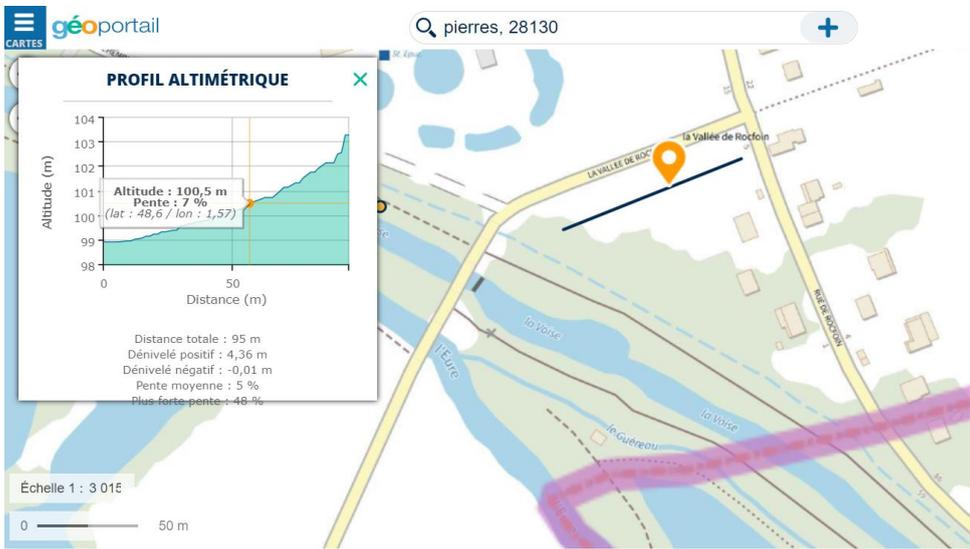
# Contexte

La parcelle se situe à Rocfoin, Dans la commune de Pierres. L'Eure et le canal de l'Eure passent au bout de la parcelle.

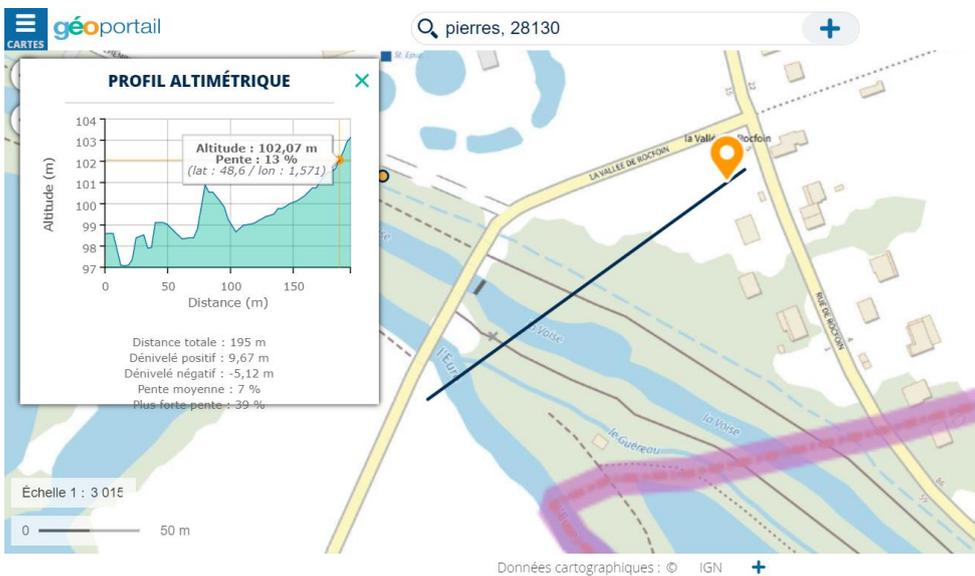


La parcelle concernée figure en blanc sur la photo ci-dessous.





Suivant l'axe Est-ouest la pente est d'environ 5 % en direction des vallées successives du fossé, de la Voise, du Guéreau et de l'Eure.



Suivant l'axe nord sud, mis à part le talus induit par le remblai de la route, le terrain est plan.

# Méthodologie

La notion de zone humide est définie à l'article 23 de la loi n°2019-773 du 24 juillet 2019 portant création de l'office français de la biodiversité : « 1° [...] on entend par zone humide les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire, ou dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année ; »

Ainsi la caractérisation des zones humides s'établit suivant deux critères alternatifs :

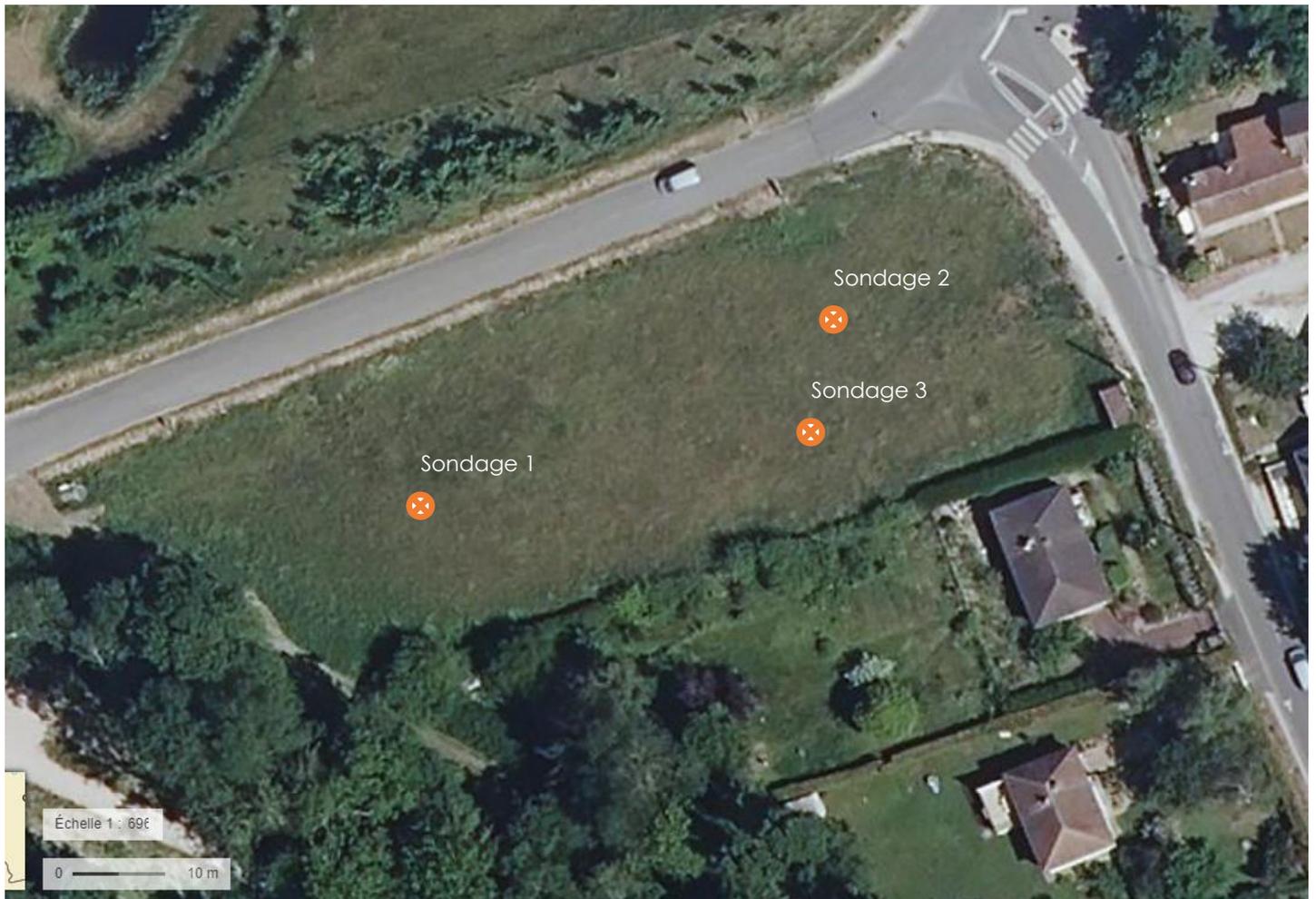
- les terrains, exploités ou non, habituellement inondés ou gorgés d'eau douce, salée ou saumâtre de façon permanente ou temporaire
- les terrains dont la végétation, quand elle existe, y est dominée par des plantes hygrophiles pendant au moins une partie de l'année

Ainsi, dans le cadre du présent projet, la méthode retenue pour s'assurer de l'absence de zones humides est basée sur :

- 3 sondages pédologiques réalisés à la tarière à main
- un relevé de la flore présente sur le site

# Sondages pédologiques

Localisation des sondages pédologiques à Pierres



# Sondage 1

Organisme	Opérateur	Date	Coordonnées GPS	
 Gilson & Associés urbanisme et paysage	Mathieu Pichon	28 octobre 2022	48.6000350	1.5695352

Profondeur	Couleur	Texture	Traces d'hydromorphie	
0 à 50 cm	Brun	Limon argileux	Aucune	
50 à 80 cm	Brun clair	Argile limoneuse	Quelques légères traces d'hydromorphie	
80 cm Changement d'horizon	Brun clair	Argile limoneuse calcaire	Quelques traces d'hydromorphie	
Conclusion : absence de zone humide				

## Sondage 2

Organisme	Opérateur	Date	Coordonnées GPS	
 gilson & associés urbanisme et paysage	Mathieu Pichon	28 octobre 2022	48.6001936	1.5702510

Profondeur	Couleur	Texture	Traces d'hydromorphie	
0 à 30 cm	Brun	Limon à limon argileux	Aucune	
30 cm	Brun	Limon fin	aucune	Blocage de la tarière
Conclusion : le blocage ne permet pas de conclure à la présence d'une zone humide				

## Sondage 3

Organisme	Opérateur	Date	Coordonnées GPS	
 gilson & associés urbanisme et paysage	Mathieu Pichon	28 octobre 2022	48.6000809	1.5702188

Profondeur	Couleur	Texture	Traces d'hydromorphie	
0 à 30 cm	Brun	Limon fin	Aucune	
30 à 40 cm	Brun clair	Limon fin	aucune	
40 cm				Blocage tarière
Conclusion : absence de zone humide				

## Conclusion des prospections pédologiques

Compte tenu de la topographie, des relevés floristiques et des sondages pédologiques le périmètre concerné n'est pas une zone humide.

Même le sondage pédologique réalisé en partie basse a permis une prospection jusqu'à une profondeur de 80 cm et n'a révélé que quelques légères traces d'hydromorphie invalidant la présence d'une zone humide.

# Relevé flore

Organisme	Opérateur	Date
 gilson & associés urbanisme et paysage	Maud Poirot	23 septembre 2022

## Méthodologie du relevé flore

L'ensemble de la parcelle a été prospectée. Toutefois, le relevé a été plus poussé dans la zone inondable identifiée au PPRi de l'Eure.

Le plan ci-dessous localise le relevé flore.



Les espèces végétales observées sont présentées ci-dessous, avec leur statut de préservation. Il est précisé lorsque l'espèce est caractéristique de zone humide.

⊕ Consoude officinale



*Symphytum officinale*  
Caractéristique des milieux humides

⊕ Berce commune



*Heracleum sphondylium*

⊕ Patience à feuilles obtuses



*Rumex obtusifolius*

⊕ Trèfle d'Alexandrie



*Trifolium alexandrinum*

⊕ Oseille des près



*Rumex acetosa*  
Statut LC

⊕ Ortie blanche



*Lamium album*  
Statut LC

⊕ Plantain à une graine



*Plantago*

⊕ Géranium à feuille molle



*Geranium molle*  
Statut LC

⊕ Achillée millefeuille



*Achillea millefolium*

⊕ Centaurée des prés



*Centaurea thuyllieri*  
Statut LC

⊕ Luzerne cultivée



*Medicago sativa*  
Statut LC

⊕ Millepertuis commun



*Hypericum*  
Statut LC

⊕ Bardane commune



*Arctium lappa*  
Statut LC

⊕ Séneçon à feuille de roquette



*Jacobaea erucifolia*

⊕ Picride fausse épervière



*Picris hieracioides*  
Statut LC

⊕ Origan



*Origanum vulgare*  
Statut LC

⊕ Centaurée noire



*Centaurea nigra*

\* **Statut LC :**

Préoccupation mineure (espèce pour laquelle le risque de disparition est faible)

## Conclusion relevé floristique

Seule la consoude officinale est caractéristique des zones humides, selon la liste des espèces indicatrices de zones humides (annexe II) de l'arrêté du 24 juin 2008 précisant les critères de définition et de délimitation des zones humides. On retrouve quelques pieds de cette espèce essentiellement au fond de la parcelle, à l'orée du bois, proche du canal de l'Eure.

Seuls quelques pieds ont été relevés dans la partie ouest de la parcelle, la plus proche du réseau hydrographique. Un seul pied de consoude a été identifié dans la partie ouest de la parcelle au pied du talus. Il révèle la présence d'un milieu frais induit par le pied de talus mais ne caractérise absolument pas la présence d'une zone humide, les sondages pédologiques le confirment.

# Conclusion générale

Sur le seul critère de la présence de quelques pieds de Consoude Officinale, il semble qu'un milieu humide concerne la partie ouest de la parcelle au plus proche du réseau hydrographique (en bleu sur la photo aérienne ci-dessous).

Sur le reste des parcelles concernées, les sondages pédologiques et le relevé flore ont permis d'écarter l'hypothèse d'une zone humide.

